

FEDERATION FRANCAISE DE BASKET-BALL COMITE DEPARTEMENTAL D'INDRE ET LOIRE



REGLEMENT U11 F-M PHASE 1 – 2 -3 SAISON 2016-2017

1) Composition des équipes

- a. Pour chaque rencontre, le nombre de joueurs est au maximum de 10.
- b. Les rencontres se joueront en 4 contre 4.
- c. Tous les joueurs doivent être licenciés auprès de la FFBB dans la catégorie U11 ou U9 s'ils bénéficient d'un surclassement prévu par les règles de la FFBB.
- d. Les licences devront être présentées aux officiels dirigeant la manifestation.
- e. Les équipes seront classées à l'inscription dans 3 catégories (Confirmés, Avancés et Débutants). A l'issue de chaque phase, selon les résultats de l'équipe et l'avis des membres de la commission, celle-ci pourra changer de catégorie.
- f. Les joueur(se)s déclassés ne pourront pas participer aux rencontres.

2) Terrain- panneaux- ballon

- a. Chaque équipe sera munie d'un ballon taille 5.
- b. L'aire de jeu aura les dimensions normales d'un terrain de basket-ball et sera équipé de panneaux de mini-basket (arceaux à 2.60 du sol).
- c. Les panneaux conformes aux circulaires ministérielles en vigueur concernant la sécurité de l'enfant sont obligatoires.
- d. La ligne des lancers –franc est à 4 m de la verticale de la planche. Si besoin, celleci sera matérialisée par une bande adhésive.

3) Temps de jeu

- a. Le jeu se déroulera en temps réel (temps décompté).
- b. Durée : 5 périodes de 4 minutes.
- c. Prolongation de 2 min en cas d'égalité.

4) Application des règles du mini-basket

- a. La défense regroupée sous le panier est interdite.
- b. Chaque joueur doit jouer au minimum 2 périodes complètes et au maximum 3 périodes complètes dans les 4 premières périodes.
- c. Dans les 4 premières périodes, tous les joueurs doivent avoir joué au moins 2 périodes complètes.
- d. Les 4 premières périodes se déroulent sans changement de joueur ; les changements ne pourront avoir lieu que dans la 5ème période.
- e. Chaque équipe peut demander 1 temps mort par période.
- f. Les fautes commises sur un tir donneront en réparation deux lancers francs ou 1 lancer si le panier est réussi.
- g. Les fautes d'équipes sont comptabilisées et des lancers francs seront accordés à partir de la 5^{ème} faute d'équipe par période.

- h. Cinq fautes personnelles sont éliminatoires.
- i. Le tir à 3 points est autorisé et comptabilisé en 3 points.
- j. La règle du retour en zone est appliquée.
- k. La règle de remise en jeu rapide en zone arrière est appliquée.
- 1. Si un joueur est blessé ou sorti pour 5 fautes, la période de jeu sera comptabilisée pour lui **mais pas pour son remplaçant**.
- m. Pas d'application des règles des 8 secondes et des 24 secondes.

5) Score- Classement

- a. Seule la feuille de marque doit être mise à jour et tient lieu de décompte du score final.
- b. A l'issue de chaque match, les scores devront être renseignés sur le site et les feuilles envoyées au Comité.
- c. Lors de la 3^{ème} Phase, un classement sera fait par catégorie.